

## “Pixels”

La série photographique des “Pixels” met en question l’ambiguïté et les contradictions du droit à l’image: c’est-à-dire le respect nécessaire envers les personnes et les propriétés mais aussi le droit d’informer ou de montrer, un droit souvent mal compris et remis en cause.

Cette complexité se retrouve dans le rapport entretenu avec le sujet pour des scènes de la vie quotidienne ou pour des événements plus importants. La prise de vue peut s’exercer à l’insu du sujet ou se heurter à son refus, ce qui impose a posteriori de rendre méconnaissable le sujet représenté, mais elle peut également résulter d’un accord tacite, d’une acceptation ferme ou d’une participation active. Ma présence est souvent anonyme, comme fondue dans la vie d’alentour. Elle peut être ouvertement déclarée, favorisant parfois une réaction ludique quand le sujet est informé de mes intentions. D’où l’idée d’intervenir sur le contenu des photographies produites, en “pixellisant” ce qui touche à l’identité des personnes. Ce qui permet de s’affranchir de la contrainte du Droit et de mettre en question la situation en la transfigurant. Ainsi, mon propos consiste à lier le détournement du sens l’image à la transformation de la matière numérique, dans la mesure où cette dernière touche à l’identité même du sujet.

La prise de vue numérique est pensée comme l’élément initial d’une chaîne d’interventions successives, dans la perspective de la re-création ultérieure. Ensuite, la matière numérique est transformée à l’aide d’un logiciel de traitement d’images : modification des éléments constitutifs élémentaires (taille et nombre des grains-image) et de la composition de la lumière (travail sur la teinte, la saturation, la luminosité et le contraste). Une manière d’ajouter à l’image ce qui s’y trouve déjà en latence. Par principe, le réemploi de photos antérieures est donc banni comme l’est tout apport externe (“copier-coller”) provenant d’autres images.

L’intervention consiste toujours à jeter le doute sur le sujet réel. Transformer le “vivant figuré” en image de lui-même, voire en objet, l’inscrire dans la matière du lieu où il se tient, rendre sa consistance si pesante qu’il en devient élément du décor. A son tour, ce dernier acquiert un statut nouveau en tant qu’acteur essentiel de la scène.

Jusqu’à présent, mes interventions ont souvent tourné autour de thèmes de la vie quotidienne dans les lieux publics. Mon travail s’attache désormais à pénétrer des lieux ou des événements particuliers pour en transcrire la spécificité (l’atmosphère d’une salle de vente comme Drouot, les grands magasins parisiens) mais aussi à transcrire la vanité des manifestations publiques du Pouvoir (politique, confessionnel, sécuritaire).

Daniel Besson